MAI 2020

DECHETS INFOS

DES INFOS PRATIQUES ET UTILES SUR VOS DECHETS

Les chiffres clés de nos déchets 2019

Les chiffres 2019 sont satisfaisants: Les ordures ménagères diminuent, la collecte sélective progresse.
Les usagers ont de plus en plus recourt à la déchèterie. Nos chiffres progressent dans le bon sens sur le territoire :

1546 tonnes
-3.25%*
215 kg/hab
D'ordures ménagères
non recyclables

681 tonnes
-1%*
95 kg /hab
de déchets recyclables déposés
dans les colonnes de tri

1964 tonnes collectées en déchèteries
+0.9 %*
273 kg/hab
De déchets déposés en déchèterie

16 composteurs vendus

100 %
des ordures ménagères
dirigés vers l'usine
d'incinération de Dijon

Emballages :
159 tonnes soit 22.07 kg/hab/an
+1.27 %*

Papiers :
162 tonnes soit 22.5 kg/hab/an
-15%*

Verre :
360 tonnes soit 50 kg/hab/an
+6%*

6 usagers ont bénéficié du service de broyage

(*) En comparaison des données 2018

Pays d'Arnay Liernais Communauté de communes

Communauté de Communes du Pays Arnay Liernais
6 rue des Ursulines 21230 ARNAY LE DUC
03 80 90 18 36
http://cc-pays-arnay.fr/

Le vrai faux du tri

Parfois on pense être incollable sur le tri....petit retour sur les grands principes du tri sélectif et des pièges à éviter :

Les colonnes de tri des emballages (jaune) accueillent uniquement des **EMBALLAGES de différentes matières :** plastiques, métalliques, briques et cartonnettes. Par conséquent les jouets, les ustensiles de cuisines, pot de fleur cassé ou la cuvette des toilettes etc...se jettent aux ordures ménagères ou en déchèterie (selon la grandeur).
Les plus grandes erreurs de tri se retrouvent dans les plastiques : pot de crème, barquettes alimentaires etc...Ils ne sont pas constitués de plastiques recyclables par notre centre de tri. Il est donc important de les déposer aux ordures ménagères. A contrario, **les bouteilles et les flacons (avec leur bouchons) sont les seuls emballages plastiques acceptés** dans cette colonne.

La colonne du verre accueille elle aussi uniquement les **EMBALLAGES ALIMENTAIRES** en verre : Bouteilles, pots et bocaux. Donc abandonnons l'idée d'y déposer de la vaisselle, miroir ou vitre cassée !

La colonne des papiers accueillent uniquement les **PAPIERS** (journaux, magasines, livres, prospectus, papiers divers, enveloppe etc...). La carton brun bien trop encombrant pour la colonne se dépose en déchèterie.

Il est impératif de respecter ces consignes. De trop nombreuses erreurs, voir des négligences sont régulièrement observées : des textiles dans les papiers, des litières de chats ou des cuvettes de toilettes dans les emballages....Ces « erreurs de tri » ne sont pas valorisées, contrarie la bonne marche du tri et coûte cher à la collectivité.
Alors soyons attentifs, respectons la chaine du tri.

Pour valoriser vos déchets : le broyage et le compostage à votre portée

La période des tailles de branchages est encore de mise. Au lieu de les déposer en déchèterie, pire de les brûler (rappelons que c'est interdit), pourquoi ne pas faire appel au service de broyage de la Communauté de Communes et ainsi récupérer la matière pour pailler vos arbustes, vos fleurs, votre potager? Il vous suffit de prendre RDV et nos agents feront le reste. La prestation est payante : 25 euros de l'heure.

Et pour valoriser les déchets du jardin et de la cuisine et ainsi réduire de 30% votre poubelle d'ordures ménagères, une solution s'offre à vous : le compostage.
Des composteurs bois 400 litres sont en vente au prix de 18 euros. Posé dans un coin du jardin, les déchets y seront déposés, et se transformeront sans efforts grâce à l'action des bactéries, champignons, lombrics et autres petites bêtes du jardin. Vous obtiendrez alors de « l'humus »,une matière riche qui favorisera la croissance et la bonne santé de vos végétaux.
N'hésitez plus, c'est simple, efficace, utile pour l'environnement.

Les services de la CCPAL s'équipent en bacs de pré collecte

La collectivité souhaite davantage donner de moyens à ses agents pour favoriser le geste de tri au sein même des services.

En fin d'année 2019, le service déchets s'est déplacé sur l'ensemble des services interne pour observer les pratiques de gestion des déchets des agents et les pistes d'amélioration possibles.

Afin d'encourager et remobiliser les agents dans leur geste de tri quotidien, les services se sont vu remettre des bacs de pré-collecte adaptés à leur besoins.

Les consignes de tri ont été rappelées aux agents en rappelant les enjeux du tri et du recyclage.

Une cinquantaine de bacs a ainsi été distribué et déployé sur l'ensemble du territoire pour faciliter la collecte et augmenter les tonnages de la collecte sélective.

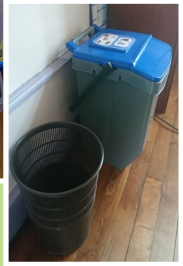

Derrière une porte, sous une table, un évier les bacs ont su trouver leur place!